

Journée de mobilisation des AESH

"Ils font fonctionner l'Ecole et pourtant ils ne sont pas reconnus". Une très large intersyndicale, regroupant Fsu, Unsa, FO, Sgen Cfdt, Cgt, Snalc et Sud, soutient le mouvement des AESH du 11 février pour sortir de la précarité, de la pauvreté et de ce qu'il faut bien nommer comme une exploitation.



Sans AESH aucune école et aucun collège pourrait fonctionner. Les AESH sont là pour accompagner les élèves à besoins particuliers et ils sont devenus indispensables. Pourtant l'Education nationale les traite plutôt très mal.

Les 110 000 AESH, soit un agent de l'Education nationale sur 10, sont majoritairement des femmes. 96% sont à temps incomplet avec une quotité qui tourne autour de 60% d'un temps complet. Ils perçoivent généralement moins de 800€ par mois pour

24 heures (en moyenne) hebdomadaire. Les AESH sont très majoritairement en dessous du seuil de pauvreté. Leur 1er indice est à 332 et l'indice maximum auquel ils peuvent prétendre est 363, soit 145€ brut de plus pour toute une carrière.

Parler des AESH c'est aussi parler précarité. La plupart sont en CDD. Ils ont été recrutés sous tous les types de contrats précaires de ces dernières années. Ils peuvent prétendre à un CDI après 6 ans. Une partie non négligeable (peut-être 40 000) n'est pas recruté sur des postes déclarés ce qui fragilise encore plus leur situation sociale et met l'Etat à la limite de la légalité.

La création récente des PIAL a aggravé leurs conditions de travail. L'AESH n'est plus affecté à un élève mais à un territoire où il doit accompagner plusieurs enfants. Le Snalc cite le cas d'un AESH ayant en charge 16 enfants sur 24 heures par exemple. La rationalisation des AESH avec les PIAL a cassé le lien personnel entre l'AESH et l'élève et rend le métier impossible. L'AESH ne peut pas suivre autant de handicaps différents.

La question de leur formation a fait l'objet de nombreuses déclarations. Mais les actions sont plus rares. Former les AESH ce serait construire un vrai métier qui exigerait un vrai salaire. Alors que le ministère généralise une inclusion qui pose parfois de sérieux problèmes aux enseignants, il le fait sans s'en donner les moyens. Le sort fait aux AESH l'atteste.

François Jarraud

